

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2016

*“Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marche avec les autres.” – proverbe africain*

L'année 2016 a été une année particulièrement riche en événements, qui a provoqué à la fois une prise de conscience, un regain d'optimisme et l'ouverture de nouvelles possibilités.

Lancé il y a plus de dix ans, le très acclamé programme d'échanges à l'intention des autorités judiciaires a une fois de plus été mis en œuvre avec succès en 2016. Plus de 2 217 juges et procureurs provenant de toute l'Europe ont pris part aux échanges judiciaires et aux visites d'étude organisées dans le cadre du programme.

Si l'on regarde l'ensemble des différentes activités mises en œuvre par le REFJ, ce sont 5 556 juges, procureurs, formateurs et étudiants représentant tous les États membres de l'UE qui ont pu bénéficier des opportunités de formation offertes par le Réseau. Au total, 27 312 jours de formation ont été proposés.

Ne déviant pas de sa mission principale, qui est de renforcer la formation judiciaire, le REFJ a administré ses différents programmes de formation avec efficacité. Le Réseau s'est entouré des meilleurs experts et a développé des méthodologies uniques afin de présenter une offre de formation judiciaire vraiment complète, combinant opportunités de formation initiale et continue, en présentiel ou à distance, sur des sujets récurrents ou d'actualité.

Assumant jusqu'au bout son rôle de chef de file, le REFJ peut également s'enorgueillir d'avoir défini les Principes de la formation judiciaire. Les membres du corps judiciaire trouveront dans ce document un fondement et une source d'inspiration pour gérer leurs besoins de formation judiciaire. Les institutions membres y verront quant à elles un cadre commun au sein duquel planifier et dispenser leurs activités de formation judiciaire.

Les partenariats sont également restés au centre des activités du REFJ en 2016. Le Réseau a signé un protocole d'accord avec la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et a poursuivi les accords de coopération conclus il y a plusieurs années avec d'autres organisations.

Démontrant tout son dynamisme, le REFJ s'est efforcé de répondre aux nouveaux besoins survenus en cours d'année en coorganisant avec la Commission européenne une conférence sur la formation des professionnels de la justice dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent, ainsi qu'en lançant une collection unique de ressources de formation dans ce domaine.

Plusieurs ressources innovantes ont également été produites, parmi lesquelles des manuels traitant des méthodologies de formation judiciaire (disponible dans toutes les langues officielles de l'UE) et de la terminologie du droit civil. Des podcasts ont été créés à propos de différents sujets tels que la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile, le droit du sport et la fiscalité directe dans l'UE.

Par ailleurs, le REFJ a continué d'utiliser ses plates-formes virtuelles de réseautage et de formation, en plus de créer de nouveaux outils en ligne. La présence du REFJ sur les médias sociaux s'est également renforcée, l'un de nos articles sur un réseau social majeur ayant atteint près de 12 000 personnes – un record.

Concentration, efficacité, leadership, collaboration, dynamisme et innovation : tels sont les principaux ingrédients qui ont rendu possible le succès du REFJ en 2016.

Si le Réseau a pu autant progresser au cours de l'année écoulée, c'est avant tout parce que les membres, les observateurs, les partenaires et les membres du personnel du REFJ se sont serrés les coudes. Et nous sommes bien déterminés à continuer à progresser ensemble au cours des années à venir.

**Juge Wojciech Postulski**  
**Secrétaire général du REFJ**



## LE REFJ EN BREF

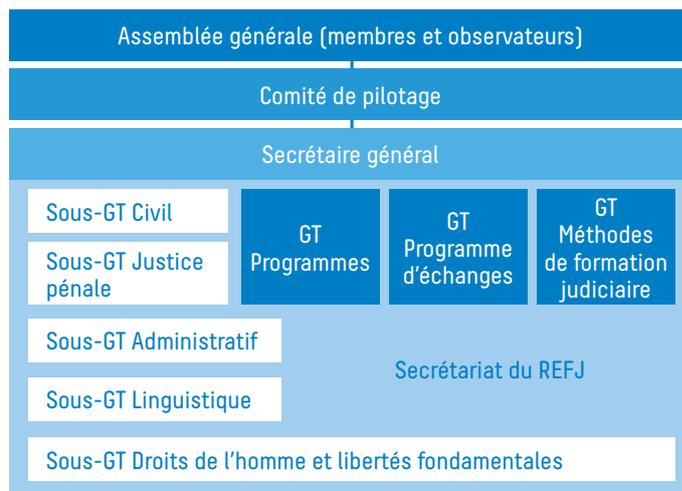
Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) est une association internationale sans but lucratif régie par les dispositions de la loi belge sur les associations. Le REFJ rassemble les institutions de formation judiciaire de tous les États membres de l'Union européenne (UE) et défend les intérêts de plus de 120 000 juges, procureurs et formateurs judiciaires européens.

Institué en 2000 par la Charte de Bordeaux, le REFJ établit ses premiers groupes de travail la même année. Il continue de prospérer et crée, en 2005, son fameux Programme d'échanges pour les autorités judiciaires. Un vaste portefeuille de formations est progressivement développé et, en 2014, le Conseil de l'Union européenne reconnaît l'importance fondamentale du REFJ dans la sphère de la formation judiciaire européenne.

Le REFJ est une association unique rassemblant les 35 institutions chargées de la formation judiciaire dans tous les États membres de l'UE. Par ailleurs, il travaille avec plus de 10 observateurs et a déployé des efforts de collaboration avec 25 organisations partenaires en Europe en vue de concevoir, dispenser et promouvoir des programmes de formation conjoints. En 2016, quelque 225 experts et autres contributeurs ont participé à l'élaboration des programmes de formation du REFJ.

Le fonctionnement du Réseau repose sur un mandat bien défini, une déclaration d'orientation et 7 objectifs stratégiques.

La gouvernance et le fonctionnement du REFJ, qui visent à favoriser la démocratie interne et à stimuler la coopération, sont assurés par plusieurs organes.



## PRINCIPES DE LA FORMATION JUDICIAIRE

Une proposition phare a été présentée et adoptée lors de l'Assemblée générale du REFJ de 2016. Les délégués présents ce jour-là ont en effet approuvé à l'unanimité un document recensant les 9 grands principes qui sous-tendent la formation judiciaire.

Ce document s'adresse aux membres du corps judiciaire, qui peuvent s'en servir de fondement et de source d'inspiration pour la gestion de leurs besoins de formation judiciaire, ainsi qu'aux institutions membres, qui peuvent y trouver un cadre commun au sein duquel planifier et dispenser leurs activités de formation judiciaire.

### LES NEUF PRINCIPES DE FORMATION JUDICIAIRE :

1. La formation judiciaire est une formation pratique et pluridisciplinaire visant essentiellement la transmission de valeurs et de techniques professionnelles complémentaires à celles enseignées durant la formation juridique.
2. Chaque juge et procureur doit suivre une formation initiale avant ou au moment de sa nomination.
3. Tous les juges et procureurs ont le droit de bénéficier d'une formation continue régulière après leur nomination et tout au long de leur carrière. Il est de leur responsabilité d'entreprendre une telle formation. Chaque État membre doit mettre en place des systèmes permettant de veiller à ce que les juges et les procureurs soient en mesure d'exercer ce droit et cette responsabilité.
4. La formation fait partie de la vie professionnelle normale d'un juge et d'un procureur. Tous les juges et procureurs devraient pouvoir suivre une formation dans le cadre de leur temps de travail habituel, sauf dans le cas exceptionnel où cela nuirait à la bonne administration de la justice.
5. Conformément aux principes de l'indépendance judiciaire, la forme, le contenu et le mode de transmission de la formation judiciaire sont déterminés exclusivement par les institutions nationales compétentes.
6. La formation doit idéalement être dispensée par des juges et des procureurs préalablement formés à cette fin.
7. La priorité doit être accordée à des techniques pédagogiques actives et modernes.
8. Les États membres doivent mettre à la disposition des institutions nationales responsables de la formation judiciaire suffisamment de ressources financières et autres pour leur permettre d'atteindre leurs priorités et leurs objectifs.
9. Les plus hautes autorités judiciaires doivent soutenir la formation judiciaire.

## ACTIVITÉS DU REFJ EN 2016

En 2016, le REFJ a poursuivi son large éventail de projets et de programmes pour répondre aux besoins de formation des juges, procureurs et formateurs judiciaires européens à tous les stades de leur carrière, de la formation initiale à la formation continue.

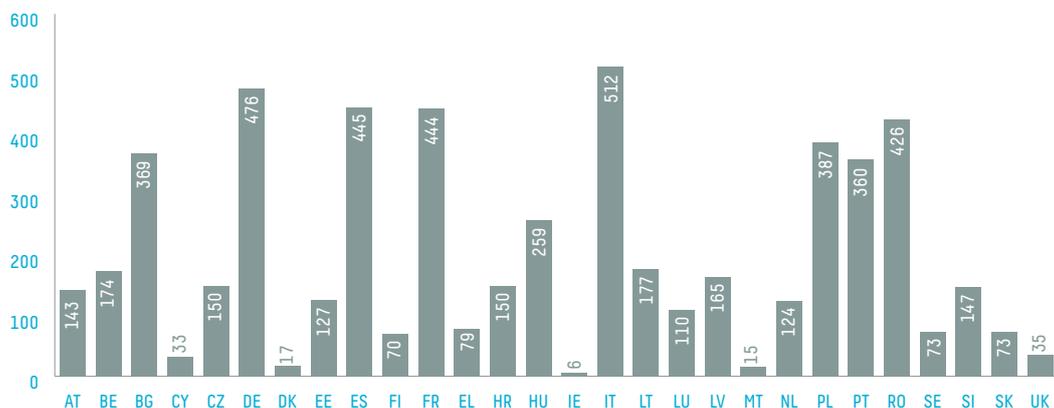
Par ailleurs, le REFJ a produit ou coproduit un grand nombre de publications extrêmement appréciées. Toutes ces publications sont disponibles sur le site web du REFJ : [www.ejtn.eu/fr](http://www.ejtn.eu/fr).

	<p>Le Programme d'échanges est l'activité phare du REFJ. Il permet aux juges, aux procureurs et aux formateurs judiciaires de toute l'Europe d'effectuer des échanges de courte ou de longue durée ainsi que des visites d'étude auprès des tribunaux, parquets et institutions de formation judiciaire des États membres de l'UE, mais aussi auprès de certaines institutions européennes.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 217 participants</li> <li>• 1 045 échanges/visites d'étude</li> <li>• 25 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme linguistique du REFJ est destiné à former les magistrats de l'UE à la terminologie anglaise et française applicable à différents domaines du droit. Cette formation adopte une méthodologie interactive en petits groupes s'appuyant sur la présence simultanée de formateurs, d'un expert linguistique et d'un expert juridique.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 415 participants</li> <li>• 9 événements</li> <li>• 23 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Face au nombre croissant d'affaires comportant une dimension transnationale, le programme « Justice pénale » du REFJ propose aux magistrats européens des séminaires de formation sur mesure dans le domaine du droit pénal. Ces séminaires adoptent une approche d'apprentissage par la pratique en vue de proposer des sessions pragmatiques et dynamiques.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 389 participants</li> <li>• 14 événements</li> <li>• 25 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme « Droit civil » a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels de la justice de l'UE en leur proposant des séminaires portant sur la coopération judiciaire en matière civile ainsi que sur un large éventail de sujets liés au droit civil (droit de la famille, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, responsabilité civile, droit des biens, droit commercial et droit des contrats).</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 286 participants</li> <li>• 6 événements</li> <li>• 24 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme « Droit administratif » s'efforce de concevoir et de mettre en œuvre des formations de qualité dans un grand nombre de domaines, parmi lesquels la législation de l'UE en matière d'asile, de droits de l'homme, de fiscalité et d'environnement.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 275 participants</li> <li>• 7 événements</li> <li>• 26 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le très acclamé concours THEMIS, qui s'adresse aux futurs magistrats de l'UE en cours de formation initiale, est avant tout l'occasion de lancer des discussions, de partager des valeurs communes, d'échanger des expériences, de discuter de nouvelles perspectives et de mettre en pratique les compétences judiciaires acquises.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 173 participants</li> <li>• 5 événements</li> <li>• 16 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>En 2016, le projet spécifique du REFJ relatif à la lutte contre la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent s'est mué en programme de formation permanent afin d'assurer une réponse cohérente aux besoins de formation judiciaire les plus pressants en Europe.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 232 participants</li> <li>• 3 événements</li> <li>• 27 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Les activités relatives aux méthodes de formation judiciaire ont pour but d'encourager l'échange de bonnes pratiques judiciaires entre les professionnels de la justice et d'établir de nouvelles approches pour la fourniture de formations et la transmission de connaissances aux juges et procureurs européens.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 163 participants*</li> <li>• 6 événements</li> <li>• 25 nationalités participantes</li> </ul> <p><small>*Y compris une réunion spéciale sur les projets bénéficiant d'un financement externe</small></p>
	<p>Le Catalogue+ vise à optimiser certaines formations déjà proposées par les membres du REFJ en finançant la participation de magistrats étrangers à ces activités et leur interprétation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des magistrats européens et couvrent différents domaines du droit, parmi lesquels les droits fondamentaux, le droit pénal et le droit civil.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 252 participants</li> <li>• 30 événements</li> <li>• 17 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le REFJ compile un catalogue reprenant toutes les activités de formation organisées par ses membres. Plus de 200 formations couvrant un large éventail de domaines sont ainsi proposées chaque année à la magistrature européenne.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 214 participants</li> <li>• 186 événements</li> <li>• 12 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Les outils en ligne du REFJ sont des plates-formes, des canaux, des systèmes et des ressources spécialement destinés à faciliter la diffusion des connaissances et des informations, à renforcer l'engagement et à améliorer l'efficacité administrative.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 63 podcasts</li> <li>• 4 cours de formation en ligne</li> <li>• 4 modules de formation mixte</li> </ul>

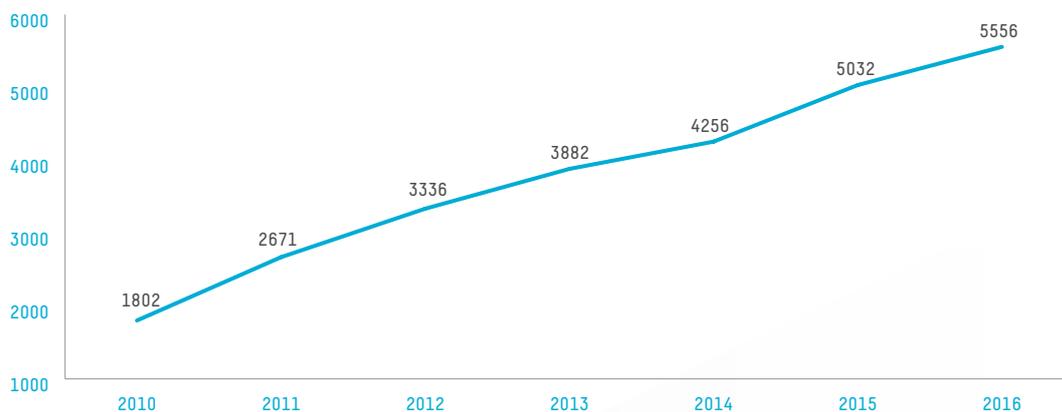
## RÉALISATIONS

Le REFJ mesure ses réalisations annuelles afin de pouvoir déterminer le nombre de juges et procureurs de l'UE ayant suivi une formation au cours d'une année donnée, comparer les résultats d'année en année, illustrer la croissance du nombre de participants au fil des ans et calculer l'efficacité des actions entreprises par le REFJ.

Activités du REFJ en 2016 - nationalités participantes



Activités du REFJ - Participation annuelle à toutes les activités du REFJ



Journées de formation individuelles du REFJ – Comparaison annuel et par thèmes

